



Rebecq à la Une

juin 2013 n° 34

CONCERTO A 5 € LE 22 JUIN

BROCANTE LE 30 JUIN



Le mot du Bourgmestre

Je suis très heureux de vous présenter ce Rebecq à la Une relooké, pour encore plus de plaisir à la lecture. Le papier a été amélioré, la ligne graphique retravaillée, tout cela sans augmenter les coûts, mais pour rester dans l'air du temps. Le contenu de ce journal est varié et tente comme toujours de vous informer au mieux de la vie de notre commune, des décisions qui sont prises, des tenants et aboutissants des différents dossiers en cours. En effet, le Collège communal est particulièrement attentif à vous donner une information la plus complète possible.

Une nouvelle rubrique fait son apparition : la tribune politique thématique, qui vous permettra de mettre en perspective les avis des différents partis politiques composant le Conseil communal, sur des thèmes préalablement choisis par l'ensemble des conseillers communaux. Le thème de cette première édition, proposé par une conseillère de l'opposition et entériné par le Conseil, est «la démocratie».

Avec une pensée pour tous les étudiants (jeunes ou moins jeunes) qui terminent leurs examens en ce mois de juin, je vous donne rendez-vous pour quelques moments de détente le 22 juin pour le Concerto à 5€ et le 30 juin pour la traditionnelle brocante du centre de Rebecq.

Dimitri Legasse

Compte-rendu du **Conseil communal** du 20 février

Le conseil reçoit Monsieur Francis Borgniet, Madame Chantal Cauchie et Monsieur Gérard Legrain. Après une brève introduction réalisée par Monsieur Borgniet, Madame Cauchie donne lecture au Conseil du rapport d'activités 2008-2012. Le Président remercie, au nom du conseil, les membres du **Conseil Consultatif des Aînés** pour le travail accompli.

Le Conseil prend acte de la **prestation de serment** de Madame Sophie Keymolen dans les termes suivants : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. ».

Le conseil prend connaissance de l'arrêté du Gouvernement provincial du Brabant wallon du 19 décembre 2012 portant validation des élections, par le conseil communal en sa séance du 3 décembre 2012, des quatre mandataires et de leurs suppléants qui représentent la commune au sein du **conseil de police**.

Par 11 OUI et 9 NON, le Conseil approuve le **programme de politique générale** pour la mandature 2012-2018.

Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2011 de la **fabrique d'église** Saint Martin de Quenast qui se présente comme suit : recettes 31.453,34 € - dépenses 26.971,05 €, soit un excédent de 4.482,29€ après une intervention communale de 19.130,17€.

Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le compte 2011 de la **fabrique d'église** Saint Martin de Quenast, pour la Chapelle des Saintes Thérèse & Maria Goretti, qui

se présente comme suit : recettes 23.366,99 € - dépenses 21.670,67 €, soit un excédent de 1.696,32€ après une intervention communale de 18.102,58€.

Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2013 de la **fabrique d'église** Saint Martin de Quenast.

Le Conseil prend connaissance de la composition du conseil de fabrique et du bureau des marguilliers dont Jacques Michel est le Président, Christophe Raquet le Secrétaire et Michel Devriese le Trésorier.

Par 18 OUI et 2 ABSTENTIONS, le Conseil émet un avis favorable sur le budget 2013 de l'**église protestante** de Tubize-Rebecq.

Par 20 OUI, le Conseil adopte le règlement d'ordre intérieur pour la composition, les missions et le fonctionnement du **comité d'attribution des logements** de la Commune et du CPAS.

Par 20 OUI, le Conseil décide de créer un **conseil de gestion du Hall Omnisports** qui sera composé comme suit : 6 représentants communaux, 4 représentants des utilisateurs, le gérant.

Par 20 OUI, le Conseil décide de créer un **Conseil Consultatif des Sports** et d'en fixer comme suit la composition : l'Échevin des sports, membre de droit, 6 représentants communaux, 1 représentant de chaque club sportif reconnu dans le cadre de la délibération attribuant les subventions communales. Les missions dudit Conseil sont les suivantes : émettre des avis sur toute question relative à

l'offre sportive sur le territoire communal, soumettre ses recommandations au Collège communal, lequel se chargera d'instruire les points et de les porter le cas échéant au Conseil.

Par 20 OUI, le Conseil décide de renouveler le **Conseil Consultatif Communal des Aînés** et fixe comme suit sa composition : 13 représentants des aînés désignés après lancement d'un appel public, 3 représentants des personnes à mobilité réduite (PMR) qui seront conviés spécifiquement pour toute remise d'avis relative à des questions concernant l'accessibilité dans les lieux et bâtiments publics, 4 représentants publics désignés par le Conseil communal (1 par groupe politique), 1 secrétaire (membre du personnel communal).

Le Conseil désigne ses représentants au sein de différents organes

Par 12 OUI et 8 ABSTENTIONS, **FSEOS**: Patricia VENTURELLI (effective) et Jean Paul DENIMAL (Suppléant)

Maison du Conte et de la Littérature : Patricia VENTURELLI

Conseil Consultatif de la Mobilité en Brabant wallon: Hervé MEERSSCHAUT et Isabelle HERZET

SWDE Conseil d'exploitation : Jean Paul DENIMAL

Comité d'attribution des logements de la Commune et du CPAS : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Grégory HEMERIJCKX, Hervé MEERSSCHAUT

S.A. Crédit social : Gilbert LEGASSE

Par 20 OUI,

Maison des Jeunes : Dimitri LEGASSE et Patricia VENTURELLI (membres de droit), Axel DEMOL, Hervé MEERSSCHAUT, Giovanna GHISU, Lorraine MATHOT, Paul JESPERES, Christian MAHY

COPALOC : Axel DEMOL, Philippe HAUTERS, Giovanna GHISU, Patricia VENTURELLI, Sylviane MASY, Christian MAHY

Commission Communale de l'Accueil : Patricia VENTURELLI (membre de droit, avec pour suppléante Giovanna GHISU), Axel DEMOL (avec pour suppléant Hervé MEERSSCHAUT), Philippe HAUTERS (avec pour suppléant Michel TONDEUR.), Lorraine MATHOT (avec pour suppléant Grégory HEMERIJCKX.), Micheline HAYETTE (avec pour suppléante Sylviane MASY)

Comité de suivi du Chenil : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Michel TONDEUR, Philippe HAUTERS, Léon KYQUEMBERG, Jean Paul DENIMAL, Sylviane MASY, Christian MAHY

Comité de suivi des Carrières de Quenast : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Michel TONDEUR, Philippe HAUTERS, Léon KYQUEMBERG, Patrick OPHALS, Martine VANBELLEGHEM, Christian MAHY

Comité de suivi des Carrières de Bierghes : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Michel TONDEUR, Axel DEMOL, Jean Paul DENIMAL, Patrick OPHALS, Paul JESPERES, Christian MAHY

📍 **Conseil de gérance du Hall Omnisports** : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Grégory HEMERIJCKX, Patrick OPHALS, Claude VAN BEVER, Grégory HAUTMAN, Jean Luc WOUTERS, M. Manu REGIBO

📍 **Conseil consultatif des Sports** : Dimitri LEGASSE (membre de droit), Benjamin DE LONGHI, Adrien VANDENBORRE, Grégory HEMERIJCKX, Patrick OPHALS, Jean Luc WOUTERS, Gino MOLINARO

📍 **Centre Culturel de Rebecq** : Joris OSTER, Giovanna GHISU, Patricia VENTURELLI, Colette BOMBOIS, Sylviane MASY, Pascal MARTIN, Wilfred BURIE, Cédric DEROUX

🗨️ Par 20 OUI, le Conseil adhère à la **Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée**.

🗨️ Le conseil prend connaissance du rapport d'activités

2012 de la **Commission Locale pour l'Energie**.

🗨️ Par 20 OUI, le Conseil décide de solliciter l'inscription dans le programme triennal transitoire 2013 du dossier « **Réfection partielle de la Route Industrielle** ».

🗨️ Le Conseil approuve les marchés suivants :

Par 20 OUI,

📍 **Réfection de trottoirs** Avenue Cayoteux et Avenue des Rokètes (138.003,25 € HTVA)

📍 **Acquisition d'un véhicule d'occasion** Ford Transit Connect (4.950 € HTVA)

📍 **Acquisition d'une camionnette** double cabine (24.793,39 € HTVA)

📍 **Acquisition d'une tondeuse autoportée** (24.793,39 € HTVA)

📍 Repas scolaires 2013-2014 (50.000 € HTVA)

Par 19 OUI et 1 ABSTENTION :
📍 **Acquisition d'un tracteur d'occasion** afin d'assurer l'entretien du terrain de football synthétique (2.000€ HTVA)

🗨️ A l'unanimité, le Conseil ratifie les commandes passées en dépassement des 12èmes provisoires : sel de déneigement et mazout de chauffage.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil décide de prendre en charge les frais de parcours des membres du collège communal pour les **déplacements** relatifs aux missions effectuées hors du territoire de la commune.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil décide d'allouer avec effet au 1er janvier 2013 un **défraiement forfaitaire** mensuel de 60 € à Mr A.DEMOL, Mlle P. VENTURELLI, Mr H.MEERSSCHAUT, M. L. KYQUEMBERG, M. P.HAUTERS et Mme S. KEYMOLEN ainsi qu'un défraiement forfaitaire mensuel de 100 € à M. D. LEGASSE, Bourgmestre,

destiné à couvrir les frais réels engagés dans l'intérêt de la commune.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil approuve le **projet d'établissement des écoles communales de Quenast**.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération décidant l'**ouverture d'une classe maternelle mi-temps** à l'implantation de Bierghes jusqu'au 28/06/2013.

🗨️ A l'unanimité, le Conseil marque son accord sur la convention relative à la mise à disposition d'une commune d'un fonctionnaire provincial en qualité de **fonctionnaire sanctionnateur**.

Trophée commune sportive – appel à candidats

A l'initiative du Conseil consultatif des Sports, la commune de Rebecq va participer au Trophée commune sportive qui aura lieu à Namur le 28 septembre. Il s'agit de mettre sur pied une équipe communale composée de sportifs domiciliés dans la commune, et concourant dans les disciplines suivantes :

- jogging : 1 homme et 1 femme (parcours de 10 km)
- natation : 1 homme et 1 femme (2x100m brasse et 2x100m crawl par équipe)
- vélo tout terrain : 2 personnes (course relais de 3 h en circuit de 5000m)
- mini-foot : 7 personnes (5 sur le terrain + 2 réserves) (16 poules de 6 équipes puis phase finale)
- pétanque : 2 personnes (tournoi en 5 tours, parties en 13 points)
- tir à l'arc : épreuve réservée à l'Echevin des Sports (à Rebecq, c'est le Bourgmestre qui a en charge les sports) (cible à 10m, tir de 10 flèches)

Chaque épreuve rapporte des points, de même que chaque citoyen rebecquois présent et participant librement à n'importe quelle activité sportive sur place. Vous possédez un bon niveau dans une de ces catégories et souhaitez venir représenter votre commune le 28 septembre ? Envoyez votre candidature au Conseil Consultatif des Sports, Grand Place 13, 1430 Rebecq ou par mail à communication@rebecq.be

BROCANTE BRADERIE

**Dimanche 30 juin
de 8h à 18h**

La traditionnelle brocante d'été de Rebecq aura lieu le dimanche 30 juin 2013.

Le prix reste inchangé :
pour les Rebecquois 6€
pour +- 3m,
pour les extérieurs 12€
pour +-3m.

Réservation par téléphone
au 0474/83.96.84

Compte-rendu du Conseil communal du 20 mars

Le Conseil désigne ses représentants au sein de divers organes :

Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS,

Agence Immobilière Sociale : Christophe RAQUET

Maison du Tourisme du Roman Pais : Léon KYQUEMBERG, Gilbert HAUTENAUVE, Grégory HAUTMAN, Armande MARIT

AMO Plan J : Samuel FINET

A l'unanimité,

Habitations Sociales du Roman Pais (AG) : Grégory HEMERIJCKX, Axel DEMOL, Marino MARCHETTI

IGRETEC : Dimitri LEGASSE, Jean Paul DENIMAL, Axel DEMOL, Marino MARCHETTI, André DESCHAMPS

SportissimO : Dimitri LEGASSE, Jean Paul DENIMAL, Axel DEMOL, Jean Luc WOUTERS, Christian MAHY

SEDILEC : Dimitri LEGASSE, Léon KYQUEMBERG, Michel TONDEUR, Manu REGIBO, Christian MAHY

SEDIFIN : Dimitri LEGASSE, Jean Paul DENIMAL, Axel DEMOL, Marino MARCHETTI, André DESCHAMPS

ALE : Cristiana TOLOSANA, Samuel FINET, Michel TONDEUR, Philippe HAUTERS, Jean Claude BATAILLE, Christian MAHY

Par 12 OUI et 7 NON, le Conseil décide de ne pas donner suite à la demande de M. MARCHETTI de paiement de jetons de présence pour la séance conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale qui s'est tenue le 21 novembre 2012 et qui a été immédiatement suivie d'une réunion du conseil communal.

Par 11 OUI, 7 NON et 1 ABSTENTION, le Conseil adopte le **Règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal**.

Par 12 OUI et 7 NON, le Conseil décide d'instituer une **commission des finances** composée de 7 membres et de fixer comme mission à cette commission d'émettre des avis sur les projets de budget, de modifications budgétaires et de comptes.

Par 12 OUI et 7 NON, le Conseil désigne Lorraine Mathot, Giovanna Ghisu, Patrick Ophals et Hervé Meersschaut en qualité de membres de la commission des finances (le groupe Re-Nouveau n'a pas déposé de candidatures) et, par 11 OUI et 8 NON, désigne Giovanna Ghisu en qualité de présidente de cette commission.

A l'unanimité, le Conseil approuve le décompte final des travaux d'égouttage à la rue du Pont au montant de 47.667 €, le décompte final des travaux d'égouttage dans les drèves du Bois du Strihoux au montant de 1.307.091 € et décide de souscrire des parts bénéficiaires de l'organisme d'épuration agréé IBW à concurrence de 568.998 € correspondant à sa quote-part financière dans les travaux susvisés.

A l'unanimité, le Conseil ratifie la délibération prise par le Collège communal en sa séance du 04 février 2013 décidant de procéder au paiement à la SWDE de la part communale d'un montant de 41.114,06 € pour la participation communale dans une **tranchée impétrants Chaussée de la Genette**.

A l'unanimité, le Conseil approuve l'avenant 2 du marché « **Aménagement Trieu du Bois** » pour le montant total en plus de 2.840,70 € HTVA.

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux modèles de conventions relatives au placement et à la gestion de **fascines** à soumettre aux exploitants de terres agricoles touchées par des phénomènes d'érosion et de coulées de boues.

A l'unanimité, le Conseil approuve les marchés suivants :

Placement de fascines (33.057,00 € HTVA)

Achat de matériel pour festivités et salle (21.475 € HTVA)

Achat de modules de jeux pour la plaine du Fair Play de Quenast (7.400 € HTVA)

Acquisition de 2 PC de remplacement (1.800 € HTVA)

Par 11 OUI et 8 ABSTENTIONS, le Conseil approuve le rapport d'activités 2012, le rapport financier 2012 et la prévision budgétaire 2013 du **Plan de Cohésion sociale**.

A l'unanimité, le Conseil modifie une délibération contenant une erreur matérielle.

Par 12 OUI et 7 ABSTENTIONS, le Conseil adopte le Règlement d'Ordre Intérieur du **Comité de concertation - négociation**.

A l'unanimité, le Conseil adopte le descriptif de fonction du **conseiller en prévention**.

Décès de M. Jules DEMOL

M. Jules Demol est décédé le vendredi 26 avril des suites d'une longue maladie.

Tour à tour conseiller communal, Echevin à Bierghes puis à Rebecq après la fusion des communes, et Bourgmestre (de 1986 à 1988

et de 1994 à 2006), il a exercé un mandat politique durant 42 ans à Rebecq.

L'administration communale et les mandataires politiques présentent leurs sincères condoléances à la famille.



Comité Animation Village de Quenast, un comité dynamique



Comité Animation Village de Quenast

Le Comité Animation village de Quenast a été créé il y a quelques années dans le but de dynamiser les activités dans le centre de Quenast pour les plus petits comme pour les plus grands. Il est aujourd'hui porté par 8 personnes qui décident chaque année des activités qui seront proposées.

Voici le calendrier des activités encore à venir pour cette année 2013 :

- 30/06** : Stand du comité à l'occasion de la brocante de Rebecq.
- 15/08** : Brocante et animation au centre de Quenast.
- 01/09** : Quenast'lvales en partenariat avec le CcR, le pcs et la MJ.
- 15/09** : Stand CAVQ à la brocante de Rebecq.
- 31/10** : Halloween à partir de 18h à la salle communale de Quenast.
- 07/12** : Venue de Saint Nicolas sur la place de Quenast de 14h30 à 17h30.
- 07 et 08/12** : Stand CAVQ au marché de Noël du Moulin d'Arenberg à Rebecq.

Pour plus de renseignements sur les activités, vous pouvez joindre le président du Comité, Monsieur Samuel Finet, rue des Agaces, 29 à 1430 Rebecq - 0470/214.301 - cv-q@hotmail.com



Le Comité :

Finet Samuel, Président
 Vincent Julie, Vice-Présidente
 Riffart Evelyne, Secrétaire
 Decamps Julia, administratrice
 Simon Catherine, administratrice
 Ianni Katerina, administratrice
 Van Eesbeck Steven, administrateur
 Lekime Morane, administratrice

Quenast'lvales

Dimanche 1^{er} septembre 2013

10h - 17h

Kid's Party
Bus Anglais
Mur d'escalade
Mini Golf Gonflable
Parcours de Quads
Tournoi de Petanque
Châteaux Gonflables
jeux en bois
Bar et restauration

Infos :
www.rebecq.be
www.rebecqculture.be
 067/63.49.35
 067/63.70.67



Une initiative de
 l'administration communale,
 La Maison de jeunes, le Centre
 culturel, le conseil communal
 des enfants et le Comité
 d'Animation Village Quenast.



Le mot de la présidente du CPAS

Au travers des prochains numéros du «Rebecq à la Une» vous trouverez régulièrement des informations concernant le Centre Public d'Action Sociale de Rebecq (CPAS). Le but étant de vous présenter la multitude de services que vous rend votre

CPAS. En effet, que ce soient les MCAE, le service social, l'agent d'insertion socioprofessionnelle, le tuteur énergie ou la maison de Repos, toutes nos équipes sont à votre disposition. Le CPAS c'est aussi un service social ayant pour mission de permettre à chacun de vivre conformément à la dignité humaine. Comme vous avez pu le voir dans le précédent numéro, il vous offre une grande diversité d'interventions... Poussez la porte de notre institution et osez exposer votre situation à un assistant social...

Son travail s'effectue en toute confidentialité et au mieux de vos besoins.

Le CPAS de Rebecq c'est encore bien plus... C'est le souci d'agir au cœur de la Commune pour y développer la solidarité et le lien social et intergénérationnel. Dans cet esprit, nous mettons à votre disposition des services tels que les repas à domicile, le SOS dépannage et l'atelier des titres-services Repassage. Des activités pour les enfants, les aînés, les personnes seules sont régulièrement organisées et ouvertes à chacun d'entre vous... Vous le constatez, le CPAS présente de nombreuses facettes, aussi diversifiées que l'est la population de nos villages. Chacun pourrait y retrouver un jour ou l'autre une réponse à ses besoins ou à l'un de ses proches.

C'est ensemble que nous construisons de meilleures choses. Au plaisir de vous rencontrer !

Sophie KEYMOLEN

Les Maisons communales d'Accueil de l'Enfance (MCAE) du CPAS

Qu'est-ce qu'une MCAE ?

Les MCAE sont, comme les crèches, des milieux d'accueil d'enfants, mais qui, à la différence de ces dernières, dépendent toujours des pouvoirs locaux (Communes ou CPAS). Créées dans les années 1990, elles étaient destinées à augmenter l'offre de places d'accueil, déjà insuffisante à l'époque, en incitant les administrations communales à ouvrir de nouveaux lieux d'accueil. Ces structures peuvent offrir un maximum 24 places au « tarif ONE » lequel prend en compte les revenus des parents. En 1991, une première MCAE de 24 places voit le jour à Rebecq sous le nom : « Les Pitchounets ». En 2005, une seconde structure, « Spirous et cie », s'ouvre et permet à terme d'augmenter l'offre de 12 places supplémentaires.

Sur le territoire de Rebecq, d'autres initiatives, respectant les normes de l'ONE, existent : la crèche des Sœurs Lucrèce et Louisa, leur service d'accueillantes encadrées ainsi que les autres services d'accueillantes autonomes. Vous trouverez toutes les coordonnées de ces lieux d'accueil sur le site www.one.be.

Comment les enfants sont-ils accueillis ?

Malgré leurs petites tailles, nos MCAE offrent un accueil professionnel. Les équipes travaillent sur base d'un projet pédagogique évolutif auquel elles ont contribué. Leur mission vise à garantir à chaque enfant un lieu d'accueil rassurant notamment en veillant à développer le nécessaire lien de confiance entre l'adulte et l'enfant. Évidemment, l'enfant demeure toujours au centre des nos préoccupations.

Notre action est en outre guidée par les valeurs essentielles suivantes : le respect de la personne et l'autonomie de l'enfant. Nous portons également une attention particulière à la qualité des soins prodigués, et ce en toute occasion notamment en veillant à adapter le geste aux besoins psychomoteurs de l'enfant.

La MCAE est davantage un lieu de vie qu'un lieu d'apprentissage. Plus la présence de l'enfant est régulière, plus il s'y sentira bien et y sera actif.

Par ailleurs, nous entendons établir avec les parents un véritable partenariat dont l'enfant doit être le bénéficiaire. Sans eux, et sans leur confiance, rien n'est possible...



Qui contribue à ce travail ?

Concrètement, « Les Pitchounets » et « Spirous et cie », ce sont : des puéricultrices, une auxiliaire de l'enfance, des aides logistiques, des techniciens de surface et une infirmière en santé communautaire. Ensemble, ils fournissent un service de qualité égale toute l'année.

Au quotidien, ils sont épaulés par le service administratif du CPAS, par la cuisine de la maison de repos (pour la livraison des repas chauds), par l'équipe de la consultation de l'ONE, par le service social, par l'ALE et par les services communaux appelés à fournir ponctuellement leur appui (la bibliothèque, l'accueil temps libre, le service des travaux, l'administration, etc.). Enfin, il convient de signaler les concertations engagées régulièrement avec le centre de guidance de Clabecq, une psychomotricienne et les autres services d'accueil des environs.

Si vous souhaitez plus d'informations concernant nos services, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Personne de contact : L.Lannoo, responsable des milieux d'accueil au CPAS téléphone : 067.89.39.90
mail : laurence.lannoo@publink.be

R.APP.EL

L'entreprise d'insertion à finalité sociale, **R.APP.EL** est née de l'initiative des CPAS de Tubize, Braine-le-Château, Rebecq et Ittre ainsi que 2 ASBL : l'EFT AID de Tubize et l'ASBL AID Coordination. Le projet R.APP.EL (pour **R**ecyclage et **R**evalorisation d'**APP**areils **E**lectriques et **E**lectroniques) a vu le jour en 1998 au sein de l'AID Tubize. En 2003, R.APP.EL s'est constituée en Société Coopérative à Finalité Sociale (SCRL-FS) et a été reconnue par la Région Wallonne comme Entreprise d'Insertion (E.I). L'objectif social de R.APP.EL est d'**offrir la possibilité à des personnes en difficulté de réintégrer le monde du travail en créant un maximum d'emplois durables et de proximité**. Aujourd'hui grâce à ses activités économiques R.APP.EL emploie 15 personnes en fonds propres. Le projet est aussi **de permettre à des personnes en difficulté d'avoir accès à de l'électroménager de qualité**, révisé et garanti pour le tiers du prix d'un appareil neuf de même type et de **contribuer à travers ses activités à la réduction des déchets**. Pour cela R.APP.EL est active dans: la collecte, le tri des déchets électriques et électroniques, la réparation de gros appareils électroménagers, le repassage et petites réparations de couture, l'entretien d'espaces verts, la gestion de la Recyclerie de la Vallée de la Senne.



dans la réparation de ce type d'appareils. A noter que les appareils électroménagers réparés par **R.APP.EL** et mis en vente bénéficient tous du label « **electroREV** », qui assure la qualité et le contrôle des appareils réparés. Une garantie de 6 mois (hors déplacements) est assurée sur tous les appareils électroménagers affichant le logo «electroREV». Dans la Recyclerie de la Vallée de la Senne vous trouverez en plus des électroménagers: du mobilier, des articles de décoration, des livres, des jouets, des vêtements, de la vaisselle, des lustres ... tout pour la maison. La **Recyclerie de la vallée de la Senne** gérée par **R.APP.EL** est ouverte à toute personne désireuse de prolonger la vie de ces objets et ainsi de contribuer à une réduction des déchets. On vous accueille: les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h45. Les jeudi de 9h à 18h15 et les samedi de 9h à 12h15. Parking aisé devant la recyclerie

Recyclerie de la Vallée de la Senne.

La Recyclerie est un magasin de seconde-main ouvert à tous, vous y trouverez des électroménagers (gros blancs) entièrement réparés en atelier par une équipe motivée et supervisée par un responsable technique ayant une longue expérience

Contact: 02/355.07.49 - www.rappel-scrf.be (rue du Bon Voisin, 2 à 1480 TUBIZE- Oisquercq, dans l'ancien site Electrabel)



Mission régionale pour l'emploi en Brabant wallon

Un sérieux coup de pouce pour trouver un emploi !

Chercher un emploi tout seul n'est pas toujours facile: par où commencer? Où postuler? Comment rédiger un bon CV? Que dire ou ne pas dire en entretien de sélection? Comment ne pas se décourager? A quoi être attentif dans le contrat de travail? ...

Notre boulot ... c'est que vous trouviez du boulot !

Pourquoi pas vous? Nos jobcoachs recherchent avec vous et pour vous les postes de travail disponibles qui vous conviennent. Ils prennent contact avec les entreprises et négocient avec vous et pour vous les modalités du contrat de travail. Et deux fois sur trois, cet emploi dure depuis plus de 6 mois et est, dans la majorité des cas, un emploi à durée indéterminée. Ce n'est pas un hasard: grâce

au suivi dans l'emploi, votre jobcoach permet de résoudre les petites difficultés d'adaptation qui se présentent au début de tout nouveau travail.

Si vous avez besoin d'une petite formation ... Nous avons aussi des solutions. Cette année, nous organisons des formations de vendeur-caissier-réassortisseur, de technicien de surface en milieu hospitalier, de commis de cuisine et de salle ... Toutes nos formations comportent un stage pratique en entreprise.

Une nouveauté cette année: des modules courts de recherche d'emploi. En 24 h, faire le point et acquérir les techniques actuelles de recherche d'emploi.

A qui la MIRE BW s'adresse-t-elle ?

Aux demandeurs d'emploi du Brabant Wallon qui répondent à l'un des critères suivants:

- Ne pas avoir de diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS)
- Avoir minimum deux ans de chômage sur les 3 dernières années
- Être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale
- Être inscrit à l'AWIPH
- Être réfugié reconnu ou ressortissant étranger autorisé au séjour
- Réintégrer le marché de l'emploi après une longue période d'inactivité.

Nous vous recevons dans 13 des 27 communes du Brabant wallon: Il y a certainement un jobcoach près de chez vous !

Besoin de plus de renseignements ou d'un premier rendez-vous? Contactez sans hésiter Fanny DETIENNE au 067/639 739. Vous pouvez ensuite consulter notre site internet www.mirebw.be

Les services de la Mire BW sont bien sûr gratuits !

Jumelage, en octobre, Rebecq accueille la commune de Monghidoro

Rebecq prendra des couleurs italiennes du 10 au 15 octobre 2013 pour recevoir nos amis de Monghidoro (un petit village de montagne près de Bologne d'où sont originaires de nombreux Italiens de notre commune). Durant ces quelques jours, un programme varié sera proposé pour fêter dignement les **10 ans du jumelage officiel**.

Monghidoro compte une chorale de renommée internationale: le **Coro di Scaricalasino**, qui participera cette année à l'échange et que vous aurez ainsi l'occasion d'écouter gratuitement lors du Festival de musique organisé par l'Harmonie Communale de Rebecq à la Salle Communale de Quenast le samedi 12 octobre.

Le Coro se produira également à la Maison de Repos La Résidence d'Arenberg.

Pour favoriser l'échange et la communication entre les deux communautés, **les Italiens seront principalement logés en famille d'accueil**, une manière conviviale de se découvrir. Si vous souhaitez accueillir une ou plusieurs personnes à cette occasion, proposer vos services pour véhiculer des personnes logées dans des gîtes, inviter une ou plusieurs personnes autour d'un repas le dimanche midi, ou tout simplement vous impliquer dans l'organisation, nous vous remercions de prendre contact avec Melle Patricia VENTURELLI, Echevine en charge du Jumelage, au 0476/83.88.26.

Travaux en cours ...

Hondzocht: La Région flamande mène actuellement des travaux à hauteur d'Hondzocht (voirie + pont). Ceux-ci dureront jusqu'à la mi septembre. Ces travaux créeront malheureusement des embarras sur Tubize et Rebecq puisqu'une partie de la circulation sera détournée par le territoire de ces deux communes.

Chantier de la Genette: Les travaux sont achevés et la réception provisoire du chantier est prévue pour le mois de juin. Il reste quelques demandes ponctuelles qui seront traitées durant le mois de mai.

Carrefour chaussée de la Genette / rue Trieu du Bois: Afin de terminer les aménagements, les services communaux doivent encore réaliser différents travaux (plantations, marquage à la peinture des places de stationnement...).

Rue Zaman: Chantier de pose de canalisations: les deux premières phases du chantier sont maintenant terminées. La troisième et dernière phase du chantier a débuté: celle-ci consiste en la pose de raccordements. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du mois de juin 2013.

Travaux futurs ...

Sentier de Rebecq: Des travaux d'égouttage et d'aménagement débuteront au mois d'août 2013. **Asphaltage dans le cadre du droit de tirage** (réfection complète): Rue Trieu du Bois, Avenue Marie Dusart, Rue Parmentier et Chemin Planche Quévit.

La régie technique travaille pour vous

Asphaltage de rues dégradées
(ex: avenue des Croix de Feu)



Asphaltage de portions dégradées
Place de Wisbecq



Rénovation de l'escalier
Grand Place de Rebecq



Placement de nasses à canettes dans
les plaines de jeux et parkings



Réparation de l'effondrement
de voirie Route
de Quenast

Placement de paniers fleuris



Renouvellement de la concession de la taverne du moulin

Les moulins d'Arenberg constituent un complexe touristique et culturel auquel est adjoindue une taverne. Le contrat de la taverne vient à échéance prochainement et un appel public va être lancé afin de désigner un nouvel exploitant.

Il ne s'agit pas d'un bail commercial mais d'une concession de service public, régie par des règles propres.

Le projet de convention de concession sera disponible auprès de l'administration communale dès le lancement de la procédure. Cette convention comprend les impositions à charge de l'exploitant et notamment le prix de la redevance mensuelle qui est imposé. Ces éléments ne sont pas négociables.

Une sélection des candidats sera opérée via un jury indépendant sur base des éléments suivants:

- la présentation d'un business plan,
- l'expérience professionnelle,
- l'équipe et le c-v des membres du personnel,
- un projet de carte de menus et de boissons qui devront contenir les produits locaux,
- un projet de collaboration avec l'Office du Tourisme et le Centre Culturel de Rebecq, qui assurent les animations du complexe.

Les personnes intéressées doivent prendre connaissance du projet de convention de concession afin de préparer leur candidature.

L'appel à candidature sera annoncé via le site Internet communal et via la presse. Toute personne intéressée peut également demander à être tenue informée en s'adressant au secrétariat communal (067/63.49.21 ou via l'adresse courriel secretariat@rebecq.be).



Coup de chapeau pour notre école

Projet Décôlage

Il y a deux ans, les enseignants de l'Ecole Germinal de Quenast adhéraient à un projet pilote nommé Décôlage. Les enseignants étaient partants pour tester un nouvel outil visant à **créer des alternatives au maintien et au redoublement scolaire**.

Ce projet touche les enfants de 2,5 ans à 8 ans. Grâce aux outils proposés dans le kit Décôlage, les enseignantes ont pu décrypter les différentes étapes de l'apprentissage de la lecture et décoder ainsi le niveau de chacun.

Cette façon de travailler requiert une implication importante de tous les acteurs (enseignant, chercheur, direction

d'école...). Tous sont amenés à confronter leurs expériences et leurs vécus au sein de la classe, afin d'améliorer sans cesse l'enseignement pour que chacun s'y retrouve.

Aujourd'hui les résultats se font sentir. Tant les enseignants que les enfants ont repris confiance en eux. Un système de vases communicants s'est opéré et le projet Décôlage est désormais bien implanté au sein de cette école. **Le travail accompli à Quenast a d'ailleurs été reconnu et mis à l'honneur dans une brochure éditée par le Conseil de l'enseignement des communes et provinces.**

Bravo !

D'où viennent les noms de nos rues...

QUENAST - Clos du Jardinier ; Ce petit quartier a été récemment construit dans la Rue de Saintes. Son nom rappelle Marthe du D'Jardinii, célèbre dans le quartier.

REBECQ - Chemin Hurtebise: C'est un chemin qui existe depuis plusieurs siècles, car la différence de hauteur entre la route et les champs à gauche s'explique par le passage répété des chars et des chevaux dans la terre. Hurtebise est une façon poétique d'expliquer que l'édifice construit sur une ligne de crête prend le vent dans toutes les directions.

BIERGHEs - Rue Montplaisir: Cette rue relie le Radou à la Rue de Ham. Son nom, assez récent, évoque une idée de bien-être des lieux..

REBECQ - Avenue des Cayoteux: Le Cayoteu est l'ouvrier carrier: abatteur, rompeur, refendeur, épinceur... Ce lotissement date des années 80.

QUENAST - Rue de l'Ecole: Au siècle passé, cette rue desservait les Carrières, partant du passage à niveau pour arriver à la jonction de la Rue de la Gendarmerie et du Chemin du Blocquiau. C'est l'école, bâtie vers 1900, qui lui a donné son nom.

Lieu d'enseignement pendant plus de 90 ans, l'école est devenue ensuite atelier de menuiserie puis Centre de Formation en Alternance de la Province du Brabant wallon (CEFA).

BIERGHEs - Rue Les Foucart: C'est une famille habitant la rue qui lui a donné son nom, le Foucart serait en wallon l'équivalent du Fauconnier.

Rubrique proposée avec l'aide du Cercle d'Histoire et de généalogie de Rebecq « REWISBIQUE ». Vous la retrouverez dans les prochains numéros du Rebecq à la une.

Partez rassurés en vacances, votre zone de police veille !



Pendant votre absence. En 2012, 619 demandes ont été enregistrées. Nos policiers, appuyés en juillet et août par les gardiens de la paix, ont effectué un total de 16.478 passages !!!

Police

Deux bonnes raisons de faire appel à ce service entièrement GRATUIT :

- Vous diminuez le risque d'être cambriolé
- La sécurité dans le quartier est augmentée

Sur simple demande, votre habitation fera l'objet d'une surveillance accrue par nos policiers.

Pour bénéficier de ce service, vous pouvez soit télécharger le formulaire «Maison inoccupée» sur le site de la commune: www.rebecq.be, soit vous adresser à votre antenne de police: rue Parmentier 16 bis à 1430 Rebecq - Tél. : 067/63 82 13 - Fax: 067/63 65 26

Votre antenne de police est accessible :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h
- Mercredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h
- Samedi de 9h à 11h

Quelques mesures de prévention supplémentaires pour partir l'esprit « léger » :

- Ne laissez pas un message sur la boîte aux lettres pour prévenir votre facteur ;
- Evitez de signaler votre départ sur votre répondeur ou sur les réseaux sociaux comme Facebook ;
- Demandez à un voisin de relever votre courrier.

Toute l'année, vous pouvez également bénéficier de conseils

de prévention pour vous protéger contre le vol. Le conseiller en prévention de la zone de police est à votre service :

Christian BEELEN, inspecteur principal
Rue Neuve 13 à 1460 Ittre
Tél. : 067/89 59 07 - Fax : 067/64 93 76

N'hésitez pas à faire appel à nos services.
Muriel DELEN, inspectrice principale
Responsable communication
ZP Ouest Brabant Wallon



L'École au bout du pied

Dans le cadre du Printemps de la Mobilité 2012-2013, initié par la Région wallonne, l'école communale de la rue de Saintes et la commune de Rebecq ont participé au projet l'École au Bout du Pied.

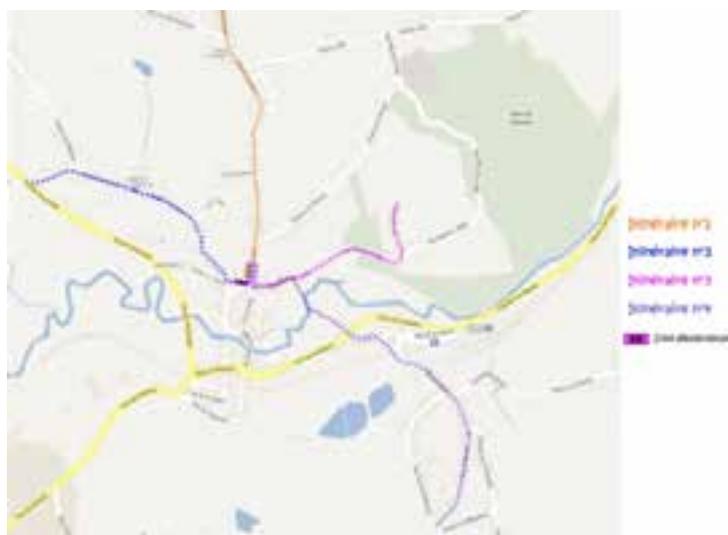
Il s'agit d'un projet de mobilité piétonne dont le but est de permettre à un maximum d'enfants de se rendre à pied à l'école, grâce à la mise en place d'itinéraires adaptés et sécurisés. Le projet, encadré par l'asbl Empreintes, s'est déroulé en plusieurs étapes au cours desquelles les élèves ont été sensibilisés à la mobilité en général, étudié leurs modes de déplacement vers l'école et analysé les itinéraires les plus adaptés pour rejoindre l'école à pied.

Le 14 mars 2013, les élèves ont été reçus par les autorités dans la salle du Conseil de la Maison Communale afin de présenter leur projet, les itinéraires envisagés et leurs propositions d'aménagements.



Lors de la semaine du Printemps de la mobilité, du 13 au 17 mai 2013, les élèves ont mené une campagne de sensibilisation contre le stationnement illicite, ils ont exposé une série d'affiches réalisées par leur soin et ont également invité les riverains des 4 itinéraires à soutenir leur action en apposant l'affiche à leur fenêtre.

Cette semaine fût aussi l'occasion de tester une zone de dépose-minute sur la Place du Centenaire, qui permet aux parents de déposer leur enfant en toute sécurité sans avoir à stationner leur véhicule.



Les Petits Pas se mobilisent pour le projet « L'école au bout du pied »

Notre école se trouve dans le cœur de notre village. Pourtant, y aller à pied, il faut oser! Par où passer pour se sentir en sécurité?

Au travers de 10 étapes se présentant sous diverses formes: animations, trajets, photos des endroits dangereux..., nous espérons mobiliser l'école, les parents ainsi que les responsables communaux afin d'améliorer et de sécuriser nos déplacements.

Avec l'aide de la région wallonne, de l'ASBL « empreintes » et de la conseillère en mobilité de la commune de Rebecq, tous nos élèves ont pu découvrir leur village avec leurs yeux et leurs pieds!!

Les élèves de l'école des petits pas

Schéma de structure de Rebecq

Qu'est-ce qu'un schéma de structure communal?

Un Schéma de Structure Communal (**SSC**) est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal.

Le Schéma de Structure Communal est une ligne de conduite que la commune choisit de suivre dans le but de contrôler l'évolution de l'espace et son bon aménagement de manière cohérente en tenant compte de la réalité communale.

C'est un cadre de référence qui va guider les agents communaux dans la gestion quotidienne du territoire. Cette ligne de conduite concerne bien entendu l'urbanisation de la commune mais aussi la gestion de l'environnement, la mise en valeur des paysages, l'accès au logement, le développement du commerce, etc.

Comment se présente-t-il ?

Le schéma de structure communal comporte deux parties :

- un inventaire de la situation existante, qui se présente sous forme de cartes et de rapports d'analyses, et permet d'évaluer les potentialités ainsi que les déficiences et contraintes rencontrées sur le territoire communal ;
- des options (littérales et cartographiques) et des recommandations qui doivent concerner l'affectation du sol (en affinant le plan de secteur), la programmation de la mise en

oeuvre de certaines zones et/ou mesures d'aménagement, la localisation des principaux équipements et infrastructures et la gestion des déplacements locaux. Cette partie du schéma de structure précise également le cadre dans lequel viendront s'inscrire les opérations d'initiative communale (rénovation ou revitalisation urbaines, remembrement rural, construction de logements sociaux, aménagements d'espaces publics, ...). Ces options sont détaillées par des directives et mesures d'aménagement.

Etapes de l'élaboration du SSC de Rebecq

AGORA est le bureau d'études qui a été désigné pour l'élaboration du SSC de Rebecq.

L'élaboration du projet de SSC consiste en plusieurs phases successives :

- Phase 1 – Etat de la situation existante
- Phase 2 – Définition des objectifs et options
- Phase 3 – Choix des modalités et mesures d'aménagement
- Phase 4 – Evaluation des incidences sur l'environnement

Au fur et à mesure de leur élaboration, les différentes phases ont été soumises à la CCATM, au Collège communal et au Conseil communal et ont fait l'objet d'un suivi par un Comité d'accompagnement.





Au final, la version provisoire du SSC est soumise à l'enquête publique durant 1 mois, à l'avis de la CCATM et du CWEDD (Conseil Wallon de l'Environnement pour le Développement Durable), à l'avis du Fonctionnaire délégué du SPW, à l'approbation du Conseil Communal et du Gouvernement Wallon.

Pourquoi élaborer un Schéma de structure communal à Rebecq ?

Pour que Rebecq conserve sa dimension humaine, sa convivialité et sa qualité de vie...

Pour préserver la structure rurale du territoire communal et garder un équilibre entre noyaux habités et espaces agricoles et naturels, pour sauvegarder les paysages...



Hervé MEERSSCHAUT,

Echevin en charge de l'aménagement du territoire

Quelques questions ...

Où en est-on aujourd'hui ?

La version provisoire du Schéma de Structure Communal de Rebecq sera soumise au Conseil Communal du 19 juin prochain en vue d'être mise à l'enquête publique. Celle-ci aura lieu durant le mois de septembre de manière à éviter les périodes de vacances et de donner à chacun l'opportunité d'émettre ses observations sur le document. Nous souhaitons favoriser une large participation de la population à cette enquête publique, de manière à ce que le Schéma de Structure soit réellement le fruit d'une réflexion commune.

Comment la population pourra-t-elle participer à l'enquête publique ?

Un toutes-boîtes annoncera les dates exactes de l'enquête publique, une réunion publique d'information sera également organisée en vue de répondre directement aux questions et tous les documents seront consultables en ligne et à l'administration communale. Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi recevoir toute l'information nécessaire et remettre leurs avis et suggestions.

L'élaboration d'un Schéma de Structure Communal est un processus très long.

Effectivement, de nombreuses étapes sont nécessaires mais il ne faut pas oublier que ce document guidera le développement de l'aménagement du territoire de la commune pour les années à venir et ce, dans de nombreux aspects.

concerto

5
à euros
2013

REBECQ

22 JUIN 2013

STADE VÉLODROME - CHEMIN DE LA CHAUSSÉE - OUVERTURE À 14H
PRÉSENTÉ PAR VINZ DE LA LIBRE ANTENNE

JENIFER ZAHO

QUENTIN MOSIMANN

LE GRAND JOJO DJ HMD

LES GAUFF'S RMS DJ MAK

MACHINE GUN PLAYS ACDC

GRAND FEU D'ARTIFICE EN CLOTURE

5 € en prévente - 10 € sur place - Infos/Tickets/Réservations

www.concertoà5euros.be



Il Mediterraneo
Ristorante - Pizzeria - Tubize



Remaniement de la Garde médicale

Création d'un poste de Garde à l'hôpital de Tubize

Le samedi 01 juin 2013, la garde de médecine générale organisée par l'ensemble des médecins généralistes du bassin de la Senne sera profondément remaniée.

Le poste de garde Nationale 6 (P.G.N.6) ouvrira ses portes pour couvrir l'ensemble du territoire, en deux zones (Nord-Sud) reliées par la route nationale 6.

- Au Nord, le poste sera installé à l'hôpital de Tubize (CHTN) 8 Avenue de Scandiano, 1480 Tubize. Il couvrira les communes de Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Hennuyères, Haut-Ittre, Ittre, Virginal, Tubize, Clabecq, Oisquerq, Saintes, Bierghes, Rebecq et Ronquières.
- Au Sud, le poste sera installé à l'Hôpital Saint-Vincent (en face de la piscine) 17 boulevard Roosevelt, 7060 Soignies. Il couvrira les communes de Braine-Le-Comte, Petit-Roeulx-Lez-Braine, Steenkerque, Ecaussinnes, Ecaussinnes-Lalaing, Ecaussinnes-d'Enghien, Marche-Lez-Ecaussinnes, Soignies, Naast, Thieusies, Casteau, Horrues, Chaussée-Notre-Dame, Louvignies.

Le poste de garde sera ouvert les samedis, dimanches et jours fériés de 08 heures à 21 heures. Durant les heures d'ouverture du poste, deux médecins y assureront la garde. Le premier assurera les consultations au poste (=médecin fixe), tandis que le second (=médecin volant) assurera les visites à domicile au chevet des patients incapables de se déplacer ou de se faire véhiculer au poste de garde pour raison de santé.

L'appel au médecin volant se fera via le numéro de téléphone **065/31.2000** qui communiquera le nom et le numéro de téléphone du prestataire de garde.

Les nuits des vendredis, samedis, dimanches et des jours fériés, de 21 heures à 08 heures, le poste de garde sera fermé. Durant ces heures, un seul médecin par zone (=médecin volant) assurera les visites à domicile à caractère urgent via le numéro de téléphone 065/31.2000.

Pour la bonne organisation des soins, la consultation au poste de garde doit être privilégiée au contraire de la visite à domicile qui doit être réservée aux cas de force majeure.

Les heures d'ouverture du poste de garde (08H-21H) doivent servir de référence pour l'accès aux soins au contraire de la nuit (21H-08H) qui doit être réservée uniquement aux appels nécessitant une intervention médicale impérative.

Nouveaux commerces

GINKGO

Chaussée d'Enghien, 68A (à 100 m du Colruyt de Bierghes)

Fleurs et déco (plantes, fleurs coupées, décorations d'intérieur)

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 10h à 14h

A votre maison

Rue de l'Ecole, 81

067/74.63.88 -

0474/50.56.66

ou info@avotremaison.be

Asbl Titres-services agréée: nettoyage à domicile, repassage, lessive, préparation de repas

Au milieu de nulle part

www.bp-aumilieudenuillepart.be

bp.aumilieudenuillepart@gmail.com

0499/08.58.38

Boulangerie-pâtisserie artisanale (pas de magasin mais livraison à domicile, commandes à passer par mail, téléphone ou sur le site)

La Ferme du Tambourin

Rue Maurice Bouvette, 2A

0474/39.26.37

Nous produisons, transformons et nous commercialisons notre lait en divers produits laitiers: Fromage blanc en maquée, Fromage

blanc en faisselle, Fromage blanc lisse, Lait entier cru, Lait entier pasteurisé, Lait battu, Beurre non salé/250g, Beurre salé/250g, Yaourt nature ou fraise en pot individuel et en pot familial, Yaourt à boire nature ou fraise en 1l ou en 250 ml, Œufs. Nos points de ventes sont, outre notre ferme, la boucherie Cerato à Rebecq (pour certains produits), la boulangerie «Pascal's» à Bierghes, le marché de Rebecq le vendredi matin.

La Fiesta Rebecq

Chaussée de Mons, 52 (au-dessus de Electro Prix fous)

Tout pour la fête: anniversaires, carnivals, retraites, mariages, naissances (ballons, déguisements, faire-parts, bougies, maquillages, décoration, carterie...)

Ouverture le lundi de 14h à 18h30 et du mardi au samedi de 10h à 18h30

067/33.01.33 info@lafiesta-rebecq.be

Vous venez d'ouvrir un commerce à Rebecq et souhaitez être référencés dans cette rubrique et sur notre site internet ? Adressez-nous vos informations par mail à l'adresse suivante: communication@rebecq.be

Tribune politique

Le R.O.I. du Conseil communal prévoit l'édition d'un bulletin d'informations communal, le présent Rebecq à la une, qui paraît au minimum 5 fois par an et peut être complété de numéros spéciaux en fonction de l'actualité. Ce journal communal comprend toute information d'intérêt communal, ainsi que les communications des membres du collège communal dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Conseil Communal a décidé d'ouvrir une tribune politique dans les pages du journal communal, accessible aux groupes politiques démocratiques.



Comme il est facile d'utiliser de grands mots pour de petites causes.

Lorsque quelqu'un n'obtient pas ce qu'il souhaite, au Conseil communal comme dans la rue, nous entendons souvent ce cri du cœur « mais où est la démocratie ? ». Celui qui n'a pas gain de cause crie facilement au déni de démocratie, attisant ainsi un populisme destructeur.

La démocratie, ce n'est pas permettre à chacun d'avoir raison en toutes circonstances, c'est au contraire permettre et encourager un débat d'idées, échanger des arguments, confronter les points de vue, tenter de convaincre. La démocratie, c'est ensuite passer au vote, un vote pour lequel chaque voix pèse le même poids. C'est aussi accepter le résultat de ce vote, car il rassemblera toujours une majorité d'électeurs.

Disposer de ce droit de vote, de la possibilité de choisir les personnes qui nous représentent, garantir à celles-ci des espaces de débat dans le respect mutuel, comme le Conseil communal ou le Parlement, voilà bien un des fondements de notre démocratie et sa raison d'exister.

Méfions-nous des discours simplistes de ceux qui préfèrent les discussions de comptoirs et n'ont pas le courage du débat politique, qui votent oui en silence et viennent ensuite réclamer des comptes avec véhémence. La démocratie ne s'instrumentalise pas pour une gloire personnelle, elle est l'instrument de la liberté de tous.

Ensemble, participons au débat citoyen, échangeons des idées, des projets, pour l'avenir de notre commune.

www.actioncommunelerebecq.be

Dimitri, Patricia, Léon, Jean-Paul, Grégory, Patrick, Giovanna, Lorraine, Gilbert, Alain et Chantal

Les modalités pratiques sont les suivantes :

- les groupes politiques démocratiques ont accès à chaque édition du bulletin communal à l'exception des numéros spéciaux et à l'exception de la période électorale communale, dans la rubrique « Tribune politique thématique » ;
- les groupes politiques démocratiques disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique ;
- chaque groupe peut transmettre son texte, limité à 1600 caractères espaces compris ;
- l'insertion des articles est gratuite pour les groupes politiques concernés.



Si l'on s'en tient à l'essentiel, la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple avec, comme base, l'organisation d'élections libres, au suffrage universel.

Imparfaite, elle est un processus vivant, pouvant être amélioré par l'intervention du citoyen.

Sa qualité se mesure aussi à la concrétisation de pensées réalistes, constructives et respectueuses.

Elle vous permet de contrôler l'action de vos élus, de la sanctionner ou de la récompenser lors d'une prochaine élection !

Elle vous garantit des libertés fondamentales comme la liberté d'expression.

Le devoir des responsables politiques, élus par leurs pairs, est d'assurer le bien-être individuel dans l'intérêt général de la communauté.

La participation citoyenne nous permet d'être à votre écoute lors de rencontres à thème régulièrement organisées à Rebecq et renforce la démocratie locale tout comme votre droit d'interpellation au conseil communal sur des sujets d'intérêt général !

Le débat doit rester sain et aux élus d'assumer leurs agissements et prises de positions et non les oublier, voire les contredire.

La démocratie serait grandie si certains élus ou autres intervenants politiques, évitaient les interventions déplacées, voire infondées ou guidées par un intérêt personnel.

Pour le MR, l'éthique est une condition essentielle du bon fonctionnement d'une saine démocratie, devant être basée sur une responsabilité personnelle des élus, appuyée sur des valeurs de loyauté et de droiture.

C'est ainsi que nous travaillons au sein de la majorité à Rebecq, au service de la démocratie !

Axel Demol, Hervé Meersschaut, Philippe Hauters, Michel Tondeur, Sophie Keymolen, Cédric Debroe

Thème choisi par le conseil communal : la démocratie

Ces textes/articles :

- ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- ne peuvent en aucun cas porter atteinte au personnel ni aux services communaux ;
- doivent respecter les réglementations en vigueur, notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles ;

- doivent mentionner nominativement leur(s) auteur(s) ;
- être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

Par ailleurs, les textes doivent respecter le thème préalablement défini par le Conseil communal, et ce afin de permettre au lecteur de comparer les points de vue.



« La démocratie c'est le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple » (Abraham Lincoln)

Nous profitons d'une première occasion offerte aux groupes de l'opposition, de participer à une « tribune » et de prendre la parole dans les médias communaux. C'est en effet preuve de démocratie que de laisser l'opposition prendre la parole, nous aurions néanmoins préféré que cette tribune soit libre et que le thème ne nous soit pas imposé,

La Commune est selon nous le terrain de base de la démocratie et constitue le niveau de pouvoir le plus proche des préoccupations des citoyens. Elle est donc la mieux placée pour concrétiser une démocratie « active ».

Toutes les personnes ont droit à certaines libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression. Il est donc primordial de pouvoir accepter un avis différent au sien. L'opposition est considérée comme une force légitime et toutes les tendances sont donc admises à s'exprimer !

Le pouvoir politique peut défendre des points de vue différents aux nôtres mais nous estimons avoir le droit de défendre les nôtres. La démocratie doit être le respect des minorités et non la dictature de la majorité. Le rôle des conseils et des divers comités se limite trop souvent à l'aspect « consultation ou information » oubliant bien souvent l'aspect « échanges entre acteurs »

En conclusion : La commune, de par le rapport de proximité qu'elle entretient avec le quotidien de chacune et chacun, est par excellence le lieu le plus propice à l'exercice de cette citoyenneté politique et participative.

Marino Marchetti, Chef de groupe, et vos élus



Pour ECOLO, parler de démocratie ne peut se résumer à 1600 caractères dans le bulletin communal mais nous avons décidé de jouer le jeu de cette tribune politique.

Au niveau communal, Collège et Conseil font des propositions pour organiser le vivre-ensemble, examinées et votées par le Conseil communal. Négociations et argumentation permettent parfois l'adoption de proposition d'un groupe minoritaire. Même isolé, le vote ECOLO compte : approbation d'une proposition cohérente, jamais d'opposition systématique, abstention quand les données communiquées sont peu fiables, opposition en cas d'écart trop grand avec les options vertes, de contestation citoyenne importante. Ce rôle de vérification, essentiel à toute démocratie, permet de voir les contradictions ou les incohérences. ECOLO fonctionne aussi dans la démocratie participative en s'engageant dans des organes extérieurs au Conseil (Commission d'avis pour l'urbanisme, etc.). Et lorsque la règle l'autorise, les mandats sont délégués à une personne experte pour favoriser la participation citoyenne maximale. Ajoutons un relais permanent entre la population et le pouvoir communal via la présence dans les activités locales, les enquêtes publiques, les actions. Enfin, ECOLO participe à une information indépendante du pouvoir par son journal, le FIL de VERT, son site internet et ses actions. Finalement, une démocratie est une dynamique qui peut toujours s'améliorer.

Delphine Sanglan, Secrétaire politique et Christian Mahy, Conseiller communal pour ECOLO Rebecq.

ECOLO Rebecq
 ecolo.rebecq@gmail.com
<http://www.rebecq.ecolo.be>

Dernière minute

Les jeunes contre les incivilités

Il y a près d'un mois les murs de la maison de jeunes, du site des anciens hospices et de l'administration communale ont été la cible de tagueurs. Le service de cohésion sociale a décidé de responsabiliser les jeunes face à ce problème d'incivilités. A cet effet, nous avons réuni des jeunes proches des tagueurs et leur avons proposé de [nettoyer et de repeindre les murs ciblés](#). Nous en avons profité pour nettoyer le parc communal, jonché d'innombrables déchets et canettes.



Service de santé mentale Provincial « La Forge de vie » - Ouverture d'une antenne délocalisée à Rebecq

Un service de santé mentale apporte une aide psycho-médico-sociale dans un cadre ambulatoire spécialisé à toute personne qui en exprime la demande, selon un mode pluridisciplinaire. L'équipe du Service de santé mentale Provincial « La Forge de vie », située à Tubize, était sollicitée par des patients des communes avoisinantes en demande de suivi psycho-médico-social. Une délocalisation des consultations s'est opérée avec la commune de Braine-le-Château en 2012.

Aujourd'hui, la convention vient d'être signée entre la commune de Rebecq et la Province du Brabant wallon pour ouvrir une antenne délocalisée à Rebecq, située [rue du Pont, 82 au premier étage de l'ancienne gare](#). Ces consultations seront prioritairement destinées aux personnes qui présentent des difficultés financières et qui n'ont pas ou peu la possibilité de se déplacer. L'objectif est de rendre plus accessibles les soins en santé mentale et plus particulièrement pour les patients défavorisés. Le prix des consultations est en effet très démocratique voire gratuit pour les plus démunis.

Plan MAYA et fauchage tardif

En 2012, le collège communal a décidé de solliciter une reconnaissance comme «commune MAYA» auprès de la Direction des Espaces Verts, Département de la Ruralité et des Cours d'eau du Service Public de Wallonie. Le projet «commune MAYA» propose de [soutenir l'activité apicole](#) sur le territoire de la commune mais surtout de maintenir ou de restaurer le réseau d'espaces propices à la vie des insectes pollinisateurs. Être une « commune MAYA », c'est donc avant tout être un acteur de la préservation des abeilles mais aussi de la biodiversité.

Un élément important du maillage écologique sont les bords de route, raison pour laquelle toute commune MAYA doit souscrire la convention «Bords de routes - Fauchage tardif», réservant ainsi certaines zones avec un objectif particulier de fleurissement naturel. Le fauchage tardif est pratiqué en

bord de route pour donner le temps aux plantes de fleurir et de fructifier, tandis que les animaux, essentiellement des insectes, vont trouver dans la végétation la nourriture et l'abri nécessaire. Les zones de fauchage tardif de la commune ont été soigneusement sélectionnées par un expert de la Région Wallonne, en tenant compte, entre autres, de la sécurité routière. Elles sont identifiées par un panneau en début de zone. Le fauchage tardif se pratique entre le 1er août et le 1er septembre en fonction de l'accomplissement des cycles biologiques des espèces recensées, tandis que les fauchages de sécurité auront lieu chaque fois que cela est nécessaire. Le fauchage de sécurité s'effectue sur 1 mètre en bordure de voirie et aux abords des carrefours. Dans notre commune, ce sont environ quatre-vingt kilomètres de bord de route qui servent ainsi de refuge et de couloir de liaison à la faune et la flore locale.

Laure Trésinie fête ses 103 ans

Le lundi 29 avril, le Collège communal s'est rendu à la Maison de Repos La Résidence d'Arenberg afin de fêter le 103ème anniversaire de Madame Laure Tresinie. Cette centenaire toujours dynamique est née le 28 avril 1910 à Quenast (veuve de Monsieur Maerschack Maurice, sans enfant). Elle fut employée à la Maison communale de Quenast. Elle a toujours habité au 103 chemin du Croly jusqu'en janvier 2011 pour rejoindre depuis la Résidence d'Arenberg.



8.810 € pour le Télévie

Grosse mobilisation pour les activités Télévie à Rebecq. Cette année, la Commune a remis un chèque de 8.810 €, grâce à de nombreuses activités dans tout le village (soupers, défis sportifs, petit déjeuner, vente de produits...). L'Administration Communale tient à féliciter la coordinatrice, Mme Micheline Legrain, pour le remarquable travail accompli, ainsi que tous les bénévoles, les commerçants et les associations qui se sont une fois de plus mobilisés, dans un grand élan de solidarité, pour faire avancer la recherche contre la leucémie et le cancer.

Concours de slogan !

Dans le cadre d'une action visant à réduire les déchets sauvages via une campagne d'affichage aux endroits concernés de la commune, nous avons besoin de slogans. Ceux-ci peuvent être drôles, percutants, interpellants ou tout à la fois. Un exemple? «L'ordure, c'est celui qui pollue!»

Les 10 meilleurs slogans se verront récompensés par un bon d'achat de 25€ dans les commerces locaux.

[A envoyer par mail pour le 15 juillet au plus tard](#) à pcs@rebecq.be ou par courrier, service de cohésion sociale - Grand Place 13 à 1430 Rebecq.

Etat civil

Ils sont arrivés

En février,

Céline DENEYER, née le 1er février, chez Justine Vankerckhoven et Sébastien Deneyer

Maely ALBERT, née le 4 février, chez Laurence Albert

Marie-Laure DUVAL, née le 5 février, chez Sophie Bouchat et Jean-Louis Duval

Louana PIETRONS, née le 11 février, chez Jenny Nicaise et Geoffrey Petroons



Téo BERNARDINELLO, né le 13 février, chez Sandrine Menyie Efila et Alexis Bernardinello

Martin MAILLARD, né le 20 février, chez Isabelle De Mol et Olivier Maillard

Milo LAURENT, né le 21 février, chez Céline de Bruyn et Grégory Laurent

En mars,



Axel WOLLENHAUVEN, né le 14 mars, chez Nathalie Tosca Abascal et Brian Wollenhauven

Yasin HASSAN, né le 15 mars, chez Hiba Al Najjar et Walid Hassan

Fabio MULKAY, né le 17 mars, chez Marylene Vicente Santiago et Frédéric Mulkey

Antonio GRASSICCIA, né le 29 mars, chez Joëlle Gouvert et Frédéric Grassiccia

En avril,

Maël HUYGE, né le 2 avril, chez Stéphanie Thysebaert et Michel Huyge

Célian BAILLY, né le 11 avril, chez Aurore Camberlin et Anthony Bailly

Maxime WALCARIUS, né le 15 avril, chez Caroline Guignard et Frédéric Walcarius

Koen MAHIEU, né le 15 avril, chez Heidi Lamal et Patrik Mahieu

Estelle BRIFFOZ, née le 18 avril, chez Sandrine Collaert et Eric Briffoz



Bastien VANDERKELEN, né le 19 avril, chez Isabelle Giboux et Olivier VANDERKELEN

Anna-Maria LORENZO-COSTOMIRIS, née le 19 avril, chez Delphine De Roeck et Jean-Luc Lorenzo-Costomiris

Norah ROBIJNS, née le 27 avril, chez Sabrina Rigutto et Michaël Robijns

Paul WILLO, né le 28 avril, chez Ludivine Carlier et Boris Willo

Victor AMERLYNCK, né le 29 avril, chez Bérengère Coupeuz et Pierre Amerlynck

Ils se sont mariés

En février (suite),

Le 23, Marianna Ianiro et Pascal Vande Velde

En mars,

Le 1er, Joëlle Smeets et Jean-Pierre De Potter

Le 16, Claudine Harts et Jean-Claude Lecocq

En avril,

Le 13, Anne Desaeagher et Jean Pierre Stagno

Le 13, Sabrina Vanquelefs et Patrick Dysseleer

Le 20, Fanny Stiakakis et Pascal Parent

Ils nous ont quittés

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits. Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste ci-dessous n'est pas exhaustive.

En mars,

Marie BOSMANS, Christian CASTAN, Roland DANNAU, Alfredo VENTURELLI

En avril,

Jeanine MOLIE, Philippe HORLAI, René VAN WAES, Eric REGOUT, Pierre VOLDERS, Jacques GAUSIN, Gabrielle COUSTRY, Detlef HANNOTIER, Willy DE POORTER, Geoffrey WALEM, Jules DEMOL

Concerto à 5 euros

Dans le cadre de l'organisation du « Concerto à 5 € » se tenant le samedi 22 juin 2013 au stade du Vélodrome, la commune de Rebecq a décidé de mettre en place un système de navettes :

Horaire: du samedi 22 juin 2013 à partir de 14h00 jusqu'au dimanche 23 juin 2012 à 04h00.

Prix: GRATUIT POUR TOUS !!!!

Arrêts:

Sens 1: Place Léopold Nuttinck, Eglise de Wisbecq, Rebecq gare, Quenast Gobart, Quenast Place, Croisement chemin de la Chaussée et chemin du Blocquiau.

Sens 2: Croisement chemin de la Chaussée et chemin du Blocquiau, Quenast Place, Quenast Gobart, Rebecq gare, Eglise de Wisbecq, Place Léopold Nuttinck.

Votre bus vous attendra aux arrêts utilisés habituellement par le Proxibus.

Venez nombreux assister à ce grand évènement musical !!!





Senne et Carrières

n° 34 juin 2013

Voilà déjà que se termine ce premier semestre 2013 et, grâce à vous, il fut un réel succès. Nous tenions à vous en remercier.

Une dernière date à pointer en juin, particulièrement pour notre public aîné, la venue de Robert Cogoi et Christian Vidal pour une tournée romantique le 15. Des classiques musicaux en perspective ... Il en sera de même avec la venue d'Alain Delorme lors du thé dansant du 22 août !

Après des vacances que nous vous souhaitons d'ores et déjà bonnes, septembre amènera ses traditionnelles grandes activités entièrement gratuites.

Ainsi, en collaboration et avec le soutien de la Commune, relevons les Quenast'lvales et son imposant programme dédié aux familles, nos incontournables Fêtes de Wallonie

où tout le village vit à l'heure de la fête et, comme chaque année, un spectacle jeune public le 27 septembre : « Macaroni ! », fabuleux, touchant et amusant, à ne pas manquer !

Il sera aussi temps, pour les petits comme pour les grands, de s'inscrire (réinscrire ?) aux divers ateliers que nous vous proposons, l'offre est plus qu'étoffée ...

Nous demeurons à votre entière disposition, vous souhaitons une agréable découverte et lecture et attendons ... vos réservations !

Pour le CcR, Giovanna Ghisu – Présidente ;
Steve Cerisier – Directeur.

SPECTACLE

15 juin à 16h

Tournée romantique, Robert Cogoi et Christian Vidal

Un beau moment musical dédié aux seniors mais aussi à tous ceux qui apprécient ces classiques de la chanson française ...

Salle communale de Quenast - (18€), réservations souhaitées

CINÉ CLUB JUNIOR

19 juin à 14h30

«L'âge de glace 4»

Après un cataclysme qui a provoqué la dérive de tout un continent, Manny, Diego et Sid se retrouvent séparés du reste de la horde. Essayant de rejoindre leurs amis à tout prix, ils utilisent un iceberg comme bateau et se retrouvent dans un périple maritime ! Dans leur odysée, ils vont rencontrer des créatures marines exotiques, explorer un nouveau monde et même affronter de terribles pirates !



Salle communale de Quenast - (PAF : 2€)

ANIMATION

27 juin à 13h30

Thé dansant

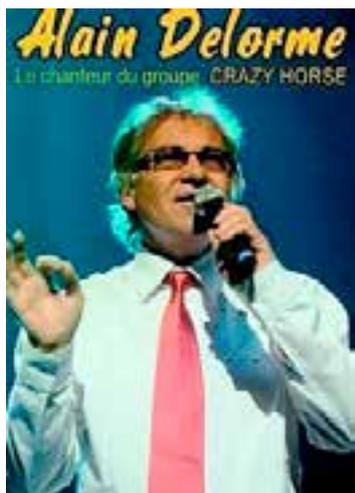
En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec les Blues Boys !

Salle communale de Quenast : (PAF : 4€, tarte et café compris)

22 août à 13h30**Thé dansant**

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec Alain Delorme !

Salle communale de Quenast : (PAF : 4€, tarte et café compris)



ÉVÉNEMENT

15 septembre dès 8h,**Fêtes de Wallonie**

La traditionnelle brocante de Festi Rebecq, le train du bonheur du Rail Rebecq Rognon, de grandes animations pour enfants, des promenades à dos d'ânes, des jeux intervillages, du tuning et un grand concert seront au programme, entièrement gratuit comme toujours !

Grand Place et centre de Rebecq (GRATUIT)

CINÉ CLUB JUNIOR

18 septembre à 14h30**«Moi moche et méchant 2»**

Ils vous ont manqué... ? Gru, le plus grand vilain de tous les temps, et ses amis minions reviennent pour de nouvelles aventures encore plus déjantées !

Salle communale de Quenast - (PAF : 2€)

ÉVÉNEMENT

1er septembre dès 10h,**Quenast'ivales**

Devenue une tradition de notre agenda, une activité ludique consacrée aux enfants et familles. Durant toute la journée, différentes animations vous seront proposées : parcours de mini-golf 9 trous, jeux en bois, fléchettes géantes, initiation au quad, château gonflable, mur d'escalade, tournoi de pétanque, ... tout un programme afin de se divertir, concocté avec la Commune, le PCS, CAVQ et la MJ Point de Rencontre.

Place de Quenast : (GRATUIT)



EXPOSITION

Du 12 (vernissage 19h30) au 29 septembre**Exposition «Nautilus»**

En création ...

(Entrée libre)

**19 septembre à 13h30****Thé dansant**

En collaboration avec la Commission Consultative des Aînés, le PCS et la Région wallonne. Une invitation à partager le plaisir de la musique et à re-vivre votre jeunesse avec les Blues Boys !

Salle communale de Quenast : (PAF : 4€, tarte et café compris)

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

27 septembre à 16h**« Macaroni ! »***par le Théâtre des Zygomars, Journée Théâtres portes ouvertes de la FWB*

François, un jeune garçon de 10 ans, se voit obligé par sa mère de passer une semaine de vacances chez son grand-père, celui qu'il appelle tendrement « le vieux chiant ». Dès son arrivée dans la petite maison grise d'ancien mineur, il apparaît évident qu'entre ces deux-là la sauce risque de ne pas prendre. Le gamin vivra-t-il l'horreur tant redoutée ou aura-t-il l'occasion de découvrir qui se cache derrière le masque de mauvaise humeur affiché par son grand-père ? A coup sûr, cette rencontre d'un gamin énergique et d'un vieux mineur silicosé sera explosive et surprenante !



En convoquant des sujets aussi divers que la mémoire, l'immigration ou encore les relations intergénérationnelles, « Macaroni ! » ouvre grand la porte à des interrogations universelles. Mention du Jury des Rencontres du Théâtre jeune public de Huy 2012 pour son approche poétique de la mémoire ouvrière. Dès 8 ans.

Salle communale de Quenast - GRATUIT



ATELIERS :

Atelier cirque pour les enfants de 2 à 12 ans

La circomotricité, l'équilibre sur objets, les acrobaties, la jonglerie en général, l'expression corporelle et plein d'autres activités

Le mardi de 16h30 à 17h30. 6€ la séance, 10 cours pour 50€, saison complète pour 150€

Compositions florales

Trois fois par mois, des mardis et jeudis, de 18h à 20h

20€/cours, matériel compris. Réservation obligatoire au plus tard le lundi soir précédant l'atelier.

La danse pour tous

60€/personne/10 séances, premier cours GRATUIT.

Chaque jeudi, 19h-20h danses de ligne ; 20h-21h danses de salon débutants ; 21h-22h avancés.

Inscriptions toute l'année.

Art'Senn'ic (théâtre français)

Répétitions le mardi à 20h

Responsable et contact : Patrick Dumont : 0476/25.44.68

Scène sur Senne (théâtre français)

Répétitions le mercredi à 20h

Responsable et contact : Jean Luc Dieu : 067/649.171

Théât'wallon

Répétitions le mercredi à 20h

Responsables et contacts : Théo Deprêtre: 067/63.62.21 et/ou Alain Dysseleer : 067/67.01.84

Les Amitiés du mercredi, tricot, rotin, macramé, crochet, ...

Chaque mercredi de 9h à 12h.

Responsable et renseignements : Claire BORREMANS : 0498/24.22.94

Les Rossignols de la Scène

Atelier chant

Un lundi sur deux à 19h30



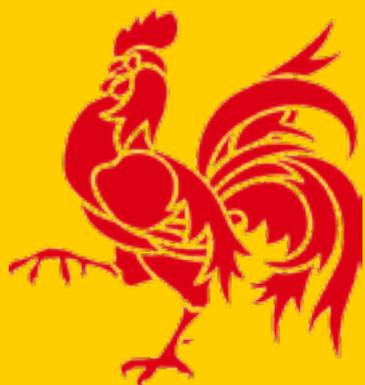
Asbl Centre Culturel de Rebecq

ccr.02@skynet.be

067/637.067

www.rebecqculture.be

Fêtes de Wallonie



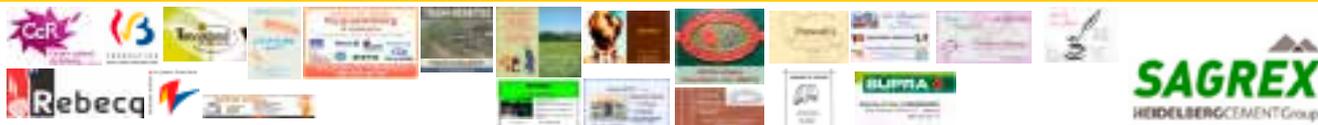
Rebecq 2013

Dimanche 15/9

**Jeux intervillages, tuning Dragon Show, activités enfants, ...
Brocante et associations, exposition Nautilus, départs du Rail Rebecq Rognon**

**Dès 17h, Grand Place
Concerts gratuits**

Renseignements : 067/637.067 - www.rebecq.be - www.rebecqculture.be



Agenda

JUIN

S 15 20h

CONCERT TOURNEE ROMANTIQUE

« Robert Cogoi et Christian Vidal »
À la Salle communale de Quenast, PAF: 18 €

Infos et réservations CcR 067/63.70.67

S 15 / D 16

KERMESSE DE BIERGHES

Samedi : Tournoi de Kicker géant
Village d'activités pour enfants
Château gonflable
Soirée dansante sous chapiteau
Dimanche : Marche Adeps
Luttes de balle pelote
Vers 11h : animation musicale avec orchestre
Repas de kermesse
Tournoi de pétanque

Me 19 14h30

CINE CLUB JUNIOR - « AGE DE GLACE 4 – LA DÉRIVE DES CONTINENTS »

À la salle communale de Quenast
PAF: 2 €. Infos CcR : 067/63.70.67

Me 19 19h30

CONSEIL COMMUNAL

À la Maison communale

V 21 19h-23h

SOIREE JEUX DE SOCIETE

Organisée par L'Oie Cire
À la salle du Cercle
Pour joueurs de 6 à 99 ans
Entrée libre. Info : 067/790.797

S 22 dès 14h

CONCERTO À 5€

Stade du vélodrome
5 € en prévente – 10 € sur place
www.concertoa5euros.be

S 22

VOYAGE DANS LA SOMME : AMIENS

Du Comité des Fêtes de Wisbecq
Info & inscription : 067/63.60.63

D 23 15h-18h

DECOUVERTE NOUVEAUX JEUX

chez L'Oie Cire, rue Dr Colson 76
Jeux de plage et famille, jeux géants,
Jeux d'extérieurs, jeux pour les vacances
De 2 ans à 99 ans
Entrée libre
Infos : 067/790.797

M 26 20h

REMISE DES CEB

À la salle communale de Quenast

J 27 13h30-16h30

THE DANSANT

Avec Blues Boys. À la salle communale de Quenast. PAF: 4 € tarte et café compris. Infos CcR : 067/63.70.67

D 30 08h-18h

BROCANTE D'ETE

Du Centre de Rebecq.
Infos : FestiRebecq 0474/83.96.84 ou festirebecq@hotmail.fr

JUILLET

J 04 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Organisé par le Conseil Consultatif des Aînés. À la salle de l'Ancienne gare
Infos : 067/63.89.29

Ma 09

REUNION DES 3X20

À la salle communale de Wisbecq

AOÛT

J 01 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Organisé par le Conseil Consultatif des Aînés. À la salle de l'Ancienne gare
Infos : 067/63.89.29

S 03 / D 04

PORTES OUVERTES ASBL 4 BALZANES

Au chemin du Stoquois 25A
Accessible à tous – Accès pour personne à mobilité réduite. Entrée libre
Infos : 0498/18.02.33 ou info@4balzanes.be

S 03/08 au D 08/09

EXPOSITION « REBECQ, PATRIMOINE EXTRA-ORDINAIRE »

En collaboration avec le Cercle d'Histoire-Rewisbique et le Photo Club Rebecq. Au Moulin d'Arenberg, vernissage le vendredi 02 août à 19h30. Entrée libre. Infos : OT 067/63.82.32

Ma 13

REUNION DES 3X20

À la salle communale de Wisbecq

D 18

MARCHE DE LA GODASSE

Départ de la Salle communale de Wisbecq. Infos : 0478/37.01.11

J 22 13h30-16h30

THE DANSANT

Avec Alain Delorme
À la salle communale de Quenast
PAF: 4 € tarte et café compris
Infos CcR : 067/63.70.67

V 23 17h-19h30

DON DE SANG

de la Croix Rouge
à la salle communale de Quenast

S 24 19h30

NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS

À l'Espace du Petit Moulin
Organisée par le PCDN
Infos et inscriptions : 067/88.71.60

D 25 de 11h30 à 15h

FÊTE PAROISSIALE ST GERY

Sous le préau de l'école St Géry
Infos : 067/63.72.65

SEPTEMBRE

D 01 10h

QUENAST'IVALES

Organisé en partenariat entre le PCS, le CcR, l'Administration communale et le CAVQ sur la Grand Place de Quenast. Activités ludiques gratuites pour enfants de 2 à 12 ans

L 02 18h-20h

RÉUNION DU CERCLE PHILATÉLIQUE REBECQUOIS

À la Salle de l'Ancienne Gare
Infos 02/395.77.29

J 05 14h-17h

ATELIER JEUX DE SOCIETE

Organisé par le Conseil Consultatif des Aînés. À la salle de l'Ancienne gare.
Infos : 067/63.89.29

V 06 20h

CONFERENCE DES APICULTEURS

De l'Union des Apiculteurs de Rebecq
À la Salle de l'Ancienne gare

V 06 / S 07 / D 08

FÊTE DE LA MOISSON À WISBECQ ROGNON VIT

Le prochain « Rebecq à la une »
sortira en septembre 2013.
Merci de nous communiquer vos
informations et le calendrier de
vos activités
Avant le 1er août à
sarah.berti@rebecq.be
Service communication
Administration communale
Grand Place 13 - 1430 Rebecq
Graphisme : www.ATdesign.be
Rédaction : Sarah Berti